



## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Universalöl BALLISTOL

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

##### Conditions d'utilisation recommandées

Nettoyant, protection contre la rouille, huile pénétrante, spray de contact

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH  
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach  
Téléphone +49 (0) 22 04 - 8 39 - 0, Fax +49 (0) 22 04 - 8 39 - 60  
E-Mail [info@joke.de](mailto:info@joke.de)  
Internet [www.joke.de](http://www.joke.de)

#### Service des renseignements

Stefan Spiegel  
Téléphone +49 (0) 22 04 - 8 39 - 77  
Fax +49 (0) 22 04 - 8 39 - 60  
E-mail (personne compétente):  
[s.spiegel@joke.de](mailto:s.spiegel@joke.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg  
Téléphone +49 (0) 7 61 - 1 92 40  
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8  
2020 1816

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Aérosol 1	H222, H229	
-----------	------------	--

#### Consignes en cas de risques physiques

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Réceptif sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02

**Mot signal**  
Danger

**Consignes en cas de risques physiques**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

**Consignes de sécurité**

**Généralités**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

**Réaction**

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser d'eau pour l'extinction.

**Stockage**

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

**Evacuation**

P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**2.3. Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

---

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
74-98-6	200-827-9	Propan	ca. 4,5	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
106-97-8	203-448-7	butane (contenant >= 0,1 % butadiène (203-450-8))	ca. 10,2	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas / Carc. 1A, H350 / Muta. 1B, H340
107-83-5	203-523-4	hexane (teneur en n-hexane < 5 % (203-777-6))	< 15	Flam. Liq. 2, H225 / Asp. Tox. 1, H304 / Skin Irrit. 2, H315 / STOT SE 3, H336 / Aquatic Chronic 2, H411

**REACH**

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
--------	-------------	-------------------------------



---

**REACH (continue)**

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
74-98-6	Propan	01-2119486944-21

---

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

Aucune mesure particulière.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Traitement médical.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Traitement symptomatique.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyen d'extinction**

**Agents d'extinction appropriés**

mousse

poudre ABC

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

**Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde d'azote ( NOx )

Dioxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

---



---

#### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
En cas de pollution des eaux ou des égouts, informer les autorités compétentes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).  
Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Evacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Précautions lors de la manipulation**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

##### **Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Eviter d'inspirer les aérosols.

##### **Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Travailler dans des locaux bien aérés.  
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

##### **Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Eviter les sources de chaleur.  
Ne pas vaporiser contre les flammes ou les corps incandescents.  
Le conteneur est sous pression.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.



**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.  
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.  
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
Température de stockage recommandée : température ambiante

**Stabilité au stockage**

correctement stocké le produit se conserve indéfiniment

**Classe de stockage (RFA)** 2B

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées**

Voir paragraphe 1.2

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Remarques complémentaires**

Les réglementations légales nationales et locales doivent être observées.

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Protection respiratoire**

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX

**Protection des yeux**

lunettes assurant une protection complète des yeux

**Autres mesures de protection**

vêtement de protection

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**aspect**

Aérosol

**Couleur**

jaune clair

**Odeur**

caractéristique

**Seuil olfactif**

non déterminé

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	ca. 8				produit en émulsion dans l'eau.
<b>point d'ébullition</b>	-48 °C				(Propan)



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	ca. -104 °C				(Propan)
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	ca. 1,5 Vol-%				(Propan)
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	10,9 Vol-%				(Propan)
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	ca. 0,775 g/ml	20 °C		1013 hPa	
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>		20 °C		1013 hPa	émulsionnable
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

**Propriétés comburantes**  
Aucune information disponible.

**Propriétés explosives**  
Aucune information disponible.

**9.2. Autres informations**  
Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Températures élevées, sources d'inflammation, matériaux incompatibles  
Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

### Décomposition thermique

Méthode                      Aucune décomposition si utilisé comme indiqué.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	> 2000 mg/kg	rat		
<b>Irritation de la peau</b>	Aucune information disponible.			
<b>Irritation des yeux</b>	Légèrement irritant.			Les observations résultent de la pratique.
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			Expériences issues de la pratique
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	aucune			

#### Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Mutagène</b>				Aucune information disponible.



Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Tératogène</b>			Aucune information disponible.
<b>Cancérogène</b>			Aucune information disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b> Aucune information disponible.			
<b>Danger par aspiration</b> Aucune information disponible.			

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>			
Le produit est biodégradable.			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
13 02 07*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification facilement biodégradables
15 01 04	emballages métalliques

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.



## ! RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	<b>ADR/RID</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA-DGR</b>
<b>14.1. Numéro ONU</b>	1950	1950	1950
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Druckgaspackungen, entzündbar	Aerosols, flammable	Aerosols, flammable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	2.1	2.1	2.1
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	n.a.	n.a.	n.a.
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

code de restriction en tunnel D

Code de classification 5F

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementation nationale

**Classe de danger pour l'eau** 1 Auto-classification (RFA)  
légèrement dangereux pour l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.2

### Source des principales informations

Fiches techniques du fabricant

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.



**Universalöl BALLISTOL**

---

- H340 Peut induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
- H350 Peut provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.